

Questions orales

attentivement. Nous entendons nous pencher là-dessus avec nos fonctionnaires du ministère du Revenu, ainsi qu'avec des représentants des Douanes américaines et d'autres membres du gouvernement américain. S'il est nécessaire de prendre d'autres mesures à ce sujet par l'entremise de dispositions sur le règlement des différends ou de toute autre façon afin d'appuyer la société Honda au Canada, nous le ferons.

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, il y a une mesure qu'on peut prendre au Canada. Les Travailleurs canadiens de l'automobile viennent de proposer que les automobiles japonaises soient assujetties au Canada au même type de conditions en ce qui concerne la valeur ajoutée que celles qui s'appliquent aux automobiles nord-américaines fabriquées au Canada.

Le ministre du Commerce extérieur est-il prêt à appliquer aux véhicules japonais des règlements sur le contenu canadien semblables à ceux visant les véhicules Ford, Chrysler et General Motors et à résoudre ainsi le problème? Chose certaine, c'est là une solution qui nous permettrait de créer d'autres emplois au Canada.

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, on ne redresse pas un mal par un autre.

Le député propose de fermer notre marché. À l'heure actuelle, de toutes les automobiles fabriquées en Amérique du Nord, 17 p. 100 le sont au Canada et le député nous invite à fermer encore davantage notre marché. Il se pourrait alors qu'on fabrique moins d'automobiles au Canada.

* * *

L'ÉQUITÉ SALARIALE

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, hier, après que le groupe des onze chargé d'examiner l'équité salariale a rencontré la ministre responsable de la situation de la femme, le réseau anglais de Radio-Canada a révélé que la ministre était rarement, pour ne pas dire jamais, consultée par ses collègues en matière d'équité salariale.

Le président du Conseil du Trésor pourrait-il me dire pourquoi il ne consulte pas la ministre responsable de la situation de la femme sur une question qui revêt une aussi grande importance pour toutes les femmes en général et pour celles qui travaillent dans la fonction publique?

L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à rappeler que le Conseil du Trésor est toujours déterminé à poursuivre une politique de parité salariale pour des fonctions équivalentes. Nous comparaissons actuellement devant la Commission des droits de la personne parce que lorsque nous avons décidé d'investir 370 millions de dollars pour corriger des injustices en matière de rémunération qui n'avaient pas été corrigées par les Libéraux, nous avons demandé à nos fonctionnaires de nous fournir des renseignements que nous nous sommes engagés à garder secrets. On nous demande maintenant de les rendre publics, ce à quoi nous nous opposons. On nous a conseillé de ne pas donner suite à cette demande. Nous ne traînons pas, nous allons aussi vite que possible.

• (1500)

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, le ministre ne traîne pas, il s'embourbe. Les femmes qui travaillent dans la fonction publique ont peut-être une idée différente là-dessus.

Ma question supplémentaire s'adresse à la ministre responsable de la situation de la femme. Il incombe à la ministre de s'occuper d'une question qui est d'une importance capitale pour l'égalité des sexes au Canada. Pourrait-elle me dire pourquoi elle a fermé les yeux sur cette situation des plus abominables où un gouvernement ne respecte pas ses propres lois en matière d'équité salariale?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Monsieur le Président, je voudrais indiquer à la députée, comme l'a fait le président du Conseil du Trésor, que ce gouvernement a fait de grands progrès en matière d'équité salariale, qu'il a accepté un règlement de 317 millions de dollars, 81 millions de dollars chaque année. Il existe une divergence d'opinions légitime sur certains des aspects techniques de l'équité salariale. Cette divergence est actuellement soumise au Tribunal des droits de la personne, qui est l'organisme le mieux placé pour trancher la question. D'ailleurs, nous avons l'appui du comité des femmes de l'Alliance de la Fonction publique du Canada.

Comme je l'ai indiqué, je rencontrerai mes collègues et les femmes qui travaillent au sein de la fonction publique afin de garantir que cette affaire avance aussi vite que possible et de la manière la plus juste qui soit.